

Fiche de données de sécurité

conforme au SGH des Nations unies (Rev. 10)

NATURAL TRANS-2-HEXENAL

Date de révision: 06.09.2024

Code du produit: 256020WW

Page 1 de 9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

NATURAL TRANS-2-HEXENAL

Nom de la substance: NATURAL TRANS-2-HEXENAL
 N° CAS: 6728-26-3

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Fabrication de: - Produits d'assainissement de l'air - Parfums, produits parfumés - Produits pharmaceutiques -
 Cosmétiques, produits de soins personnels - Substances aromatisantes - Autres

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Axxence Aromatic GmbH	
Rue:	Tackenweide 28	
Lieu:	D-46446 Emmerich am Rhein	
Téléphone:	+ 49 2822 68561 0	Téléfax: + 49 2822 68561 39
E-mail:	info@axxence.com	
Interlocuteur:	Safety Team	Téléphone: + 49 2822 68561 0
E-mail:	safety-documentation@axxence.com	
Internet:	www.axxence.de	
Service responsable:	Safety Management	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49 2822 68561 99

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

SGH des Nations unies (Rev. 10)

Liquides inflammables: Flam. Liq. 3
 Toxicité aiguë: Acute Tox. 3 (dermique)
 Toxicité aiguë: Acute Tox. 4 (par voie orale)
 Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 3
 Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2A
 Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1B
 Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Acute 2

2.2. Éléments d'étiquetage

SGH des Nations unies (Rev. 10)

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H316	Provoque une légère irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H401	Toxique pour les organismes aquatiques.

Fiche de données de sécurité

conforme au SGH des Nations unies (Rev. 10)

NATURAL TRANS-2-HEXENAL

Date de révision: 06.09.2024

Code du produit: 256020WW

Page 2 de 9

Conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240	Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.
P242	Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P262	Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P264+P265	Se laver les mains [et...] soigneusement après manipulation. Ne pas se toucher les yeux.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
P301+P317	EN CAS D'INGESTION: Demander une aide médicale.
P330	Rincer la bouche.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P316	Demander immédiatement une aide médicale d'urgence.
P333+P317	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander une aide médicale.
P361+P364	Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P317	Si l'irritation oculaire persiste: Demander une aide médicale.
P370+P378	En cas d'incendie: Utiliser Jet d'eau pulvérisée / Dioxyde de carbone (CO2) / Mousse / Poudre d'extinction pour l'extinction.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans Déchets organiques.

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas identifiée comme substance extrêmement préoccupante (SVHC) et n'est pas soumise à autorisation selon REACH, annexe XIV. Cette substance n'est pas répertoriée comme substance extrêmement préoccupante (SVHC) dans la liste des candidats conformément à l'article 59 de REACH.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Formule:	C6 H10 O
Poids moléculaire:	98,14 g/mol

Composants pertinents

N° CAS	Substance	Quantité
	Classification (SGH des Nations unies (Rev. 10))	
6728-26-3	NATURAL TRANS-2-HEXENAL	100%
	Flam. Liq. 3, Acute Tox. 3, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 3, Eye Irrit. 2A, Skin Sens. 1B, Aquatic Acute 2; H226 H311 H302 H316 H319 H317 H401	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Fiche de données de sécurité

conforme au SGH des Nations unies (Rev. 10)

NATURAL TRANS-2-HEXENAL

Date de révision: 06.09.2024

Code du produit: 256020WW

Page 3 de 9

Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Appeler immédiatement un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste.

Après ingestion

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Dioxyde de carbone (CO₂), Mousse, Poudre d'extinction.

Moyens d'extinction inappropriés

Eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Eloigner toute source d'ignition. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement. Risque d'explosion.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Pour le nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Autres informations

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Fiche de données de sécurité

conforme au SGH des Nations unies (Rev. 10)

NATURAL TRANS-2-HEXENAL

Date de révision: 06.09.2024

Code du produit: 256020WW

Page 4 de 9

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Comburant. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

Protection des mains

Modèle de gants adapté: Caoutchouc butyle.

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Modèle de gants adapté: Caoutchouc butyle /

Fiche de données de sécurité

conforme au SGH des Nations unies (Rev. 10)

NATURAL TRANS-2-HEXENAL

Date de révision: 06.09.2024

Code du produit: 256020WW

Page 5 de 9

FKM (caoutchouc fluoré)

Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide
Couleur:	
Point de fusion/point de congélation:	-78 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	147 °C
Inflammabilité:	non déterminé
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé
Point d'éclair:	38 °C
Température d'auto-inflammation:	non déterminé
Température de décomposition:	non déterminé
pH-Valeur:	non déterminé
Viscosité cinématique:	non déterminé
Hydrosolubilité: (à 25 °C)	5,26 g/l
Solubilité dans d'autres solvants non déterminé	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	1,58
Pression de vapeur: (à 20 °C)	13 hPa
Densité (à 20 °C):	0,84 g/cm ³
Densité de vapeur relative: (à 20 °C)	3,4
Caractéristiques des particules:	non applicable

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique**

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif. non explosif conforme UE A.14

Propriétés comburantes

Le produit n'est pas: comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:	non déterminé
Teneur en solvant:	0%
Teneur en corps solides:	0%

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Inflammable.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

Fiche de données de sécurité

conforme au SGH des Nations unies (Rev. 10)

NATURAL TRANS-2-HEXENAL

Date de révision: 06.09.2024

Code du produit: 256020WW

Page 6 de 9

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.
Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Toxique par contact cutané.
Nocif en cas d'ingestion.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
6728-26-3	NATURAL TRANS-2-HEXENAL				
	orale	DL50 780 mg/kg	Rat	REACH Dossier	
	cutanée	DL50 600 mg/kg	Lapin		

Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Provoque une légère irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (NATURAL TRANS-2-HEXENAL)

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Toxique pour les organismes aquatiques.
Le produit n'est pas: Écotoxique.

Fiche de données de sécurité

conforme au SGH des Nations unies (Rev. 10)

NATURAL TRANS-2-HEXENAL

Date de révision: 06.09.2024

Code du produit: 256020WW

Page 7 de 9

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
6728-26-3	NATURAL TRANS-2-HEXENAL					
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	8,16	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	REACH registration QSAR Predictions
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	22,8	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	REACH registration OECD Toolbox software

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
6728-26-3	NATURAL TRANS-2-HEXENAL	1,58

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Déchet dangereux au sens de la directive 2008/98/CE (directive-cadre relative aux déchets) Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

UN 1988

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

ALDEHYDES, FLAMMABLE, TOXIC, N.O.S.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

3

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

3+6.1



Dispositions spéciales:

223 274

Quantité limitée (LQ):

5 L

Fiche de données de sécurité



conforme au SGH des Nations unies (Rev. 10)

NATURAL TRANS-2-HEXENAL

Date de révision: 06.09.2024

Code du produit: 256020WW

Page 8 de 9

Quantité exceptée:	E1
EmS:	F-E, S-D
Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)	
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1988
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	ALDEHYDES, FLAMMABLE, TOXIC, N.O.S.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	3+6.1
	 
Dispositions spéciales:	A3
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	2 L
Passenger LQ:	Y343
Quantité exceptée:	E1
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	355
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	60 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	366
IATA-Quantité maximale (cargo):	220 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	Non
Matières dangereuses:	NATURAL TRANS-2-HEXENAL

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Liquide combustible. Toxicité aiguë.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**Législation nationale**

Limitation d'emploi:	Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.
Résorption cutanée/sensibilisation:	Transperce facilement l'épiderme et provoque l'intoxication. Provoque des réactions hypersensitives allergiques.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2.

Fiche de données de sécurité

conforme au SGH des Nations unies (Rev. 10)

NATURAL TRANS-2-HEXENAL

Date de révision: 06.09.2024

Code du produit: 256020WW

Page 9 de 9

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service
LC50: Lethal concentration, 50%
LD50: Lethal dose, 50%
CLP: Classification, labelling and Packaging
REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals
GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals
UN: United Nations
DNEL: Derived No Effect Level
DMEL: Derived Minimal Effect Level
PNEC: Predicted No Effect Concentration
ATE: Acute toxicity estimate
LL50: Lethal loading, 50%
EL50: Effect loading, 50%
EC50: Effective Concentration 50%
ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate
NOEC: No Observed Effect Concentration
BCF: Bio-concentration factor
PBT: persistent, bioaccumulative, toxic
vPvB: very persistent, very bioaccumulative
RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail
ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways
(Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)
EmS: Emergency Schedules
MFAG: Medical First Aid Guide
ICAO: International Civil Aviation Organization
MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships
IBC: Intermediate Bulk Container
VOC: Volatile Organic Compounds
SVHC: Substance of Very High Concern
Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>
Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).
CE/CEE: Communauté européenne/Communauté économique européenne
UE: Union européenne
Facteur M: Facteur de multiplication
IATA: International Air Transport Association
DGR: Dangerous Goods Regulations
ICAO: International Civil Aviation Organization
TI: Technical Instructions
COV/VOC: composé organique volatil (volatile organic compound)

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.